

Assemblée Générale Ordinaire de Gouelioù Breizh du 5 novembre 2017
Salle des Fêtes des Floralties à La Baule-Escoublac

PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale commence à 9h30

Accueil

Hervé SANQUER remercie les membres de Gouelioù Breizh de s'être déplacés pour cette Assemblée Générale 2017 et tiens en préambule à remercier l'association Culturelle de La Baule et la municipalité de La Baule-Escoublac pour leur accueil. Ce lieu résonne avec une figure disparue du militantisme Breton en la personne de Robert Legrand auquel il tient aujourd'hui à rendre hommage.

Il tient également à excuser ceux qui n'ont pu se déplacer aujourd'hui puis laisse ensuite la parole à Alette AVERTY-GOARDOU vice-présidente de l'Association Culturelle Bretonne de la Baule.

L'Association Culturelle Bretonne de LA BAULE se réjouit d'accueillir ce jour, l'Assemblée Générale de Gouelioù Breizh, fédération à laquelle le Festival Breton de LA BAULE est adhérent depuis son origine. Me Averty-Goardou rappelle l'histoire de Gouelioù Breizh et souligne que la fête bretonne est une fête inter-générationnelle, porteuse de talents, promotrice de la création artistique en perpétuelle évolution que ce soit pour la danse, la musique, le chant et la littérature. A ce titre la fête bretonne est un patrimoine culturel immatériel incontestable.

Elle tient également à rendre hommage à Monsieur Yannick COCHER membre du Pardon depuis son origine, Président d'Ar Vro wenn pendant plusieurs mandats, co-fondateur de Bretagne Réunie et Monsieur René CLOAREC musicien bien connu des Baulois.

Me Alette AVERTY-GOARDOU salue à son tour Monsieur Robert LE GRAND pour son engagement pour la culture bretonne dans la Loire Atlantique. Il a créé de très nombreuses structures associatives telles que le cercle celtique « Ar Vro Wenn » et le Pardon de La Baule. Il créa également le journal Breiz ainsi que la Coop Breizh.

Co-fondateur de Kendalc'h mais aussi de la fédération Gouelioù Breizh il fut décoré de l'Ordre de l'Hermine en 1991.

Elle laisse ensuite la parole à M Jean-Pierre GIRAULT et le remercie ainsi que M le Maire Yves METAIREAU pour leur écoute et leur soutien.

M GIRAULT souligne l'attachement de la municipalité à la culture Bretonne et salue le pardon de la Baule comme un des principaux événements de la ville aux retombées touristiques et culturelles considérables.

Le soutien à la culture bretonne de la Baule s'inscrit dans la volonté de donner les repères culturels aux plus jeunes et ainsi d'affirmer la place et l'identité de la Bretagne. Il cite l'exemple du conseil municipal des jeunes qui s'empare du sujet. L'accueil en Breton à l'office du tourisme marque également ce positionnement concret de la municipalité.

Rapport moral : Exercice 2016-2017

Hervé SANQUER expose son rapport moral concernant cet exercice 2016-2017. Il insiste sur :

- Le site Internet qui a été mis en ligne juste avant le départ de la salariée en mars 2017 et doit se confirmer comme un nouvel outil de communication interne et de visibilité auprès du grand public.
- Les réunions de secteur qui ont également eu lieu en début d'année et ont permis de précieux échanges entre les organisateurs.

- La veille active des membres du CA de Gouelioù Breizh lors de la situation inédite liée à la vacance d'emploi du poste d'animation et de coordination.
A ce titre les missions essentielles de diffusion de la communication ont été effectuées et il tient à remercier les membres du CA pour leur implication.
- L'embauche d'un nouvel animateur coordinateur avec des critères de recrutement liés à :
 - L'autonomie
 - Les qualités d'organisation
 - La capacité à rassembler les informations
 - La méthode de réflexion avec l'analyse des besoins
 - La convivialité et aisance relationnelle
 - Le savoir-faire technique de l'organisation d'une manifestation culturelle BretonneIl tient ici à remercier les membres du conseil d'administration qui se sont mobilisés pour le recrutement de notre animateur coordinateur à savoir Joël CLEMENT, Marcel GLEVER, Régine ROPERT et Jean Michel le VIOL avec lesquels ont été défini les compétences et les qualités requises pour ce poste
- Le rôle fondamental de Gouelioù Breizh dans un contexte de profondes mutations que nous vivons actuellement et qui impactent le monde festif breton (montée en puissance des usages numériques et des réseaux sociaux, évolution du bénévolat, évolution des lois en terme de sécurité, préoccupations écologiques et économiques...)
- Une édition 2017 globalement très positive en terme de fréquentation du public des événements programmés par nos adhérents
- La nécessité d'entretenir cet engouement du public par le soutien à la jeune création et à la fréquentation d'un public intergénérationnel à nos événements.
- Les grandes lignes du projet 2018 grâce aux membres de Gouelioù Breizh pour :
 - Confirmer une nouvelle manière de communiquer
 - Partager les bonnes pratiques lors des réunions de secteur (et grâce à la coordination générale toute l'année)
 - Poursuivre un travail de veille législative grâce aux remontées régulières des comités et partenaires
 - Aller à la rencontre de nouveaux adhérents potentiels
 - Favoriser l'émergence de la jeune création et de la mixité de nos publics
 - Affirmer la présence de Gouelioù Breizh auprès des institutions pour faire exister la parole du monde festif Breton.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités 2016-2017 et projets 2018 :

Benjamin DUMEZ fait un retour de l'activité de la saison précédente et aborde les projets 2018. Il fait référence au dossier remis et développe plus particulièrement les points suivants :

La communication

Le dépliant a été diffusé largement à 200 000 exemplaires avec près de 2000 points de dépôts sur l'ensemble des 5 départements et plus largement en France et à l'international via nos partenaires.

L'importance de la communication via internet et les réseaux sociaux se confirme. La mise en ligne du nouveau site Internet en mai 2017 marque cette évolution pour Gouelioù Breizh.

Les réseaux sociaux sont un relais des événements de nos adhérents et de l'actualité de la culture bretonne. C'est aussi l'occasion de relayer des événements non adhérents et de les inciter à l'adhésion en promouvant la force d'un mouvement fédéré, structuré et actif

Information adhérents

Le site Internet est un outil de communication interne et de ressource aux adhérents. L'espace professionnel a donc vocation à s'enrichir et à structurer son contenu grâce à la veille du salarié mais aussi grâce aux remontées régulières des adhérents.

La veille d'information a également repris depuis le retour d'un salarié depuis le 2 octobre.

Il est rappelé que Gouelioù Breizh a continué à souscrire à une **Couverture Juridique avec la CFDP**, permettant aux membres de la Fédération de bénéficier gratuitement des prestations d'un avocat en cas de litige grave, nécessitant par exemple une représentation devant un tribunal.

Coordination

Il est essentiel de mutualiser nos connaissances, nos savoir-faire, nos bonnes pratiques :

- Pour que chacun puisse devenir une ressource pour tous
- Pour être attractif auprès de nouveaux adhérents potentiels

Le laissez-passer permettant à chacun d'accéder aux événements de tous est le symbole de cette coopération et sera reconduit.

Les réunions de secteurs restent un vecteur d'échange fondamental entre les comités et permettent également d'aborder des thématiques de travail spécifiques (les réseaux sociaux en 2017).

La veille d'information a repris depuis eu avec l'arrivé du nouvel animateur coordinateur le 02 octobre 2017.

Soutien aux jeunes artistes

Gouelioù Breizh s'est impliqué à nouveau dans le soutien à la jeune génération de la scène culturelle bretonne via le concours inter lycée 2017. (8 groupes inscrits, entre 200 à 500 élèves par heure le jour du concours, accueil des lauréats sur 10 scènes dont 8 événements Gouelioù Breizh, mise en place en cours d'un master class avec le parrain de l'édition pour le 1^{er} lauréat...)

L'implication de Gouelioù Breizh

Pour rappel Gouelioù Breizh est membre

- du Conseil Culturel de Bretagne. Une nouvelle suppléante est en cours de nomination : Aliette AVERTY-GOARDOU.
- De Bretagne Culture Diversité. 5 mois sont passés sans siéger : il nous faudra reprendre notre place au Conseil d'administration
- De Kevre Breizh. Une Pétition pour la diversité culturelle et linguistique **est** en cours : Mobilisons-nous ! L'objectif est de 1000000 de signatures d'ici avril 2018.
- De la Fédération Nationale des Carnavals et Festivités. L'actualité se porte sur les droits SACEM. M Ruchaud, président de la FNCF interviendra lors de cette Assemblée Générale.

Projets 2018

Confirmer la progression du numérique

En terme de communication l'importance du numérique se confirme.

Il s'agira d'orienter notre campagne de communication pour augmenter le trafic sur le site Internet et accentuer la communication sur les réseaux sociaux.

Nous allons poursuivre les partenariats et les relais qui augmentent la visibilité Web de Goueliou Breizh (Exemple Tamm-Kreiz en octobre)

Tester une nouvelle forme de communication sur les réseaux sociaux

Il est proposé une campagne 2018 de collecte vidéos de la parole des bénévoles et des festivaliers sur quelques événements chaque année.

L'objectif sera de produire des vidéos pour augmenter le trafic sur les réseaux sociaux et ainsi favoriser la notoriété des événements festifs

Confirmer le soutien à la jeune création

Gouelioù Breizh va confirmer son engagement auprès du concours inter lycée pour l'édition 2018.

Partager plus et mieux

Il s'agit de faire monter en charge l'utilisation de l'espace pro de notre site Internet de manière collaborative. Il pourra se structurer grâce aux retours et aux remontés de chacun des adhérents.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier : exercice 2016-2017

Régine ROPERT, trésorière de Gouelioù indique que les comptes sont établis et certifiés par un cabinet d'expert-comptable, à savoir l'AGEC à Lannion.

Les résultats du rapport financier provisoire donnent les valeurs suivantes :

Total des produits : 63294,37 €

Total des charges : 58947,90 €

Il est à noter la stabilité des dépenses de fonctionnement (de 37784 € en 2016-2017 contre 37501 € en 2015-2016).

Les cotisations des adhérents sont également stables.

La baisse des subventions est due à l'extinction progressive prévue de l'aide à l'emploi associatif qui a pris fin en juillet 2017.

Le département des Côtes d'Armor a fait le choix de ne plus nous soutenir à hauteur de 1500 €.

La baisse de charge du poste salaire de 5235 € est due à la carence de poste pendant près de 5 mois mais devrait retrouver l'an prochain un niveau identique.

Le résultat bénéficiaire est donc essentiellement dû à l'absence du salarié et des charges liées.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Cotisation 2018 et participation à la communication

Il est proposé de stabiliser les cotisations 2017-2018 avec une augmentation basée sur l'indice INSEE des prix à la consommation 2017 soit une augmentation de 0,7%.

Audrey Pavageau, vice-présidente de la confédération War 'l Leur, demande de préciser le pourquoi de l'augmentation.

Régine ROPERT rappelle que le bénéfice de cette saison est artificiellement lié à l'absence de salarié et fait état du contexte structurel de baisse des subventions ainsi que d'une activité salariale qui va reprendre sur les bases des années précédentes.

Elle évoque également les projets de mutation de la communication vers le numérique qui vont impacter le budget prévisionnel 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Tiers sortants :

Les élus sortant du Conseil d'Administration sont Gilles COËR et Jean Michel LE VIOL.

Sont candidats : Gilles COËR et Jean Michel LE VIOL.

Les candidats sont réélus à l'unanimité.

Questions diverses

Hervé ROUAULT , président de la Saint Loup, alerte sur les conséquences financières liées au fait que les Cercles soient de plus en plus accompagnés par les bagadoù. A ce titre il trouverait pertinent que les Bagadoù puissent intervenir à d'autres moments dans le week-end et ce notamment dans la rue. Il regrette également que les groupes de la catégorie excellañ n'aient pas défilé lors de cette édition de la Saint-Loup.

Jonathan LE GUENEC explique que l'ensemble Bagad-Cercle constitue une entité à part entière. Il précise également que les membres des cercles qui se déplacent sont extrêmement sollicités lors de leurs déplacements ce qui peut expliquer parfois les difficultés à enchaîner les interventions.

Néanmoins l'importance de participer aux animations dans la rue comme le défilé n'est pas remise en cause. Il s'agira de travailler à des aménagements en amont pour permettre les interventions lors du week-end.

Une réunion de travail entre Kendalc'h et la Saint Loup sera prévue pour anticiper ces questions.

Intervention de M RUCHAUD, président de la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France

M RUCHAUD présente la FCF ainsi que Patrick Martin, Président FCF Bretagne et Yvette Rio Présidente de Festiv 44.

Il salue le rapprochement entre les deux fédérations et il exprime l'intérêt à travailler ensemble à des sujets qui nous rassemblent.

A ce titre la question des droits SACEM et des coûts qui y sont liés. La FCF a signé avec la SACEM un protocole d'accords qui permettent à ses adhérents de bénéficier d'une convention de partenariat permettant de bénéficier d'une réduction SACEM.

C'est pourquoi un travail a été amorcé afin de permettre aux adhérents de Gouelioù Breizh de pouvoir bénéficier de ces avantages.

Les droits liés aux musiques traditionnelles sont évoqués.

En effet bien souvent il suffit qu'un groupe fasse une nouvelle interprétation de ce patrimoine commun pour que les titres soient à nouveau protégés et soumis à des droits.

Marcel GLEVER, secrétaire de Gouelioù Breizh fait part d'une initiative pour permettre à des répertoires traditionnels de rester dans le domaine public. Il s'agit d'enregistrer le patrimoine traditionnel et de le déposer comme tel chez un notaire. Ainsi lors de la reprise d'un titre par un groupe il doit donner un nouveau nom à sa création et le titre de musique traditionnelle reste ainsi dans le domaine public.

Jean Louis JAOEN, Président du Festival des Genêts d'Or rapporte des incidents liés à un groupe de casseurs organisés se donnant RDV sur le Festival des Genêts d'Or.

Le bon réflexe reste de prévenir les forces de l'ordre car les dispositifs de sécurité ne peuvent ni ne doivent intervenir. Nous devons rester attentifs pour déterminer s'il s'agit d'un phénomène qui se répète et/ou s'amplifie pour nos adhérents.

Catherine LATOUR, membre du Conseil culturel de Bretagne intervient pour rappeler qu'il est important de programmer des cercles et bagadou de la Loire Atlantique. Elle souligne que défendre la Bretagne à cinq départements passe notamment par cet acte de programmation qui valorise ainsi les acteurs de la culture Bretonne en Loire Atlantique.

La question de la mutualisation des moyens est abordée concernant le transport et la sécurité.
Les besoins en terme de transport sont très spécifiques à chaque festival voir à chaque groupe (besoins liés au matériel et au nombre de participants).
Un travail permettant d'élaborer un cahier des charges sera amorcé par le salarié pour voir s'il est possible d'effectuer des économies d'échelle sur ces deux postes de dépenses grâce à un appel d'offre.

Fin du compte-rendu

Lu et approuvé, à PERROS-GUIREC le 27 novembre 2017

Hervé SANQUER
Président de Gouelioù Breizh

Joël CLEMENT,
Vice-président de Gouelioù Breizh